Contacts

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Collège SSH

Sciences Sociales et Humanités

Avenue du Doyen Poplawski
BP 1160 - 64013 Pau Cedex
05 59 40 78 91
du.droitroutier@univ-pau.fr

Équipe pédagogique

Cette formation est constituée d'une solide équipe d'experts dans le domaine du droit routier : avocats, universitaires, procureurs…

Responsable pédagogique

Jean-Paul CÉRÉ
Professeur, Université de Pau et des Pays de l'Adour
jean-paul.cere@univ-pau.fr

Direction FTLV

Formation continue, alternance, reprise d'études, VAE
05 59 40 78 88
accueil.forco@univ-pau.fr

Partenaire

AFDR Avocats Français en Droit Routier

Accès à la formation

Admission

- Professionnels (avocats, forces de l'ordre, chefs d'entreprises, responsables RH, assureurs, mutuelles…)
- Étudiants en droit

Prérequis

- Être titulaire d'une licence en droit.
- Accès également possible pour les salariés, sur dossier et dans le cadre d'équivalence et/ou de validation d'acquis professionnels.

Candidater

- Candidature à déposer de début juin à fin octobre sur la plateforme Apoflux : **https://apoflux.univ-pau.fr**
- Dates et lien disponibles sur le site : **https : //formation.univ-pau.fr/du-droit-routier**

Personnes en situation de handicap

L'équipe de la "Mission Handicap" vous accompagne tout au long de vos études supérieures : **05 59 40 79 00 - handi@univ-pau.fr**

Conception : Direction de la communication - Impression : Centre de reprographie - UPPA -Septembre 2024

DU Diplôme Universitaire Droit routier

Université de Pau et des Pays de l'Adour
Collège SSH

https://formation.univ-pau.fr/du-droit-routier

Organisation

Les cours se font à distance via la plateforme numérique de l'UPPA de septembre à juin.

Un forum de discussion et d'échange est réservé aux étudiants du DU.

Volume horaire

79 h/an (équivalent présentiel).

Coût

- Formation initiale : 640 €
- Formation continue : 900 €
- Formation continue (membres de l'AFEDR) : 800 €

Modalités de contrôle des connaissances

L'examen terminal prend la forme d'un QCM durant la première semaine de septembre qui concernera l'intégralité des matières du DU.

Objectifs

Cette formation a pour objectif l'acquisition du cadre légal sur le domaine du droit routier afin d'être capable d'identifier la procédure la plus adaptée pour défendre leur client.

Depuis l'avènement du permis à points en 1989, le législateur n'a eu de cesse de réformer le droit routier. La présence d'un volet de prévention des infractions à la circulation routière ne parvient pas à masquer l'accroissement progressif de la répression pénale qui impacte aujourd'hui l'ensemble des automobilistes avec le maillage de plus en plus serré du territoire par des radars dont les nouvelles générations s'avèrent de plus en plus performantes. L'aggravation des peines nettement perceptible depuis quelques années se couple avec de profondes et récurrentes modifications des modes de poursuites, abondant vers une procédure de plus en plus complexe. Les derniers textes en dates illustrent cette évolution en marquant une nette extension des cas de mise en œuvre de la responsabilité pécuniaire du propriétaire du véhicule tout en accroissant sensiblement la répression à l'égard des représentants légaux des personnes morales. Les enjeux d'une perte de points et a fortiori d'une annulation du permis pour défauts de points nécessitent une parfaite connaissance de la législation applicable, une maîtrise fine de la procédure, des moyens de défense et de contestation.

Ce diplôme universitaire unique en France fait appel aux meilleurs spécialistes universitaires et professionnels afin de former tous les acteurs concernés ou intéressés par le droit routier (avocats, magistrats, responsables des ressources humaines, assureurs, associations, étudiants…).

Taux de réussite

des 3 dernières années

- **2020-2021 :** 78.5%
- **2021-2022 :** 84%
- **2022-2023 :** 82%

Modules d'enseignements à distance

- **Fondamentaux de droit pénal (8h)**
  Ludivine Grégoire, UPPA, trésorière Association Française de droit pénal
- **Fondamentaux de procédure pénale (8h)**
  Thomas Herran, Université de Bordeaux
- **Infractions liées à la vitesse (3h)**
  Jean-François Changeur, Avocat, Angoulême, La Rochelle, Lyon, Marseille, Paris, Vice-Président de l'AFEDR
- **Infractions liées à la consommation d'alcool (3h)**
  Jean-François Changeur, Avocat
- **Infractions liés à l'usage de produits stupéfiants (3h)**
  Jean-François Changeur, Avocat
- **Autres infractions conduisant au retrait de points (2h)**
  Jean-François Changeur, Avocat
- **Droit du permis à points (3h)**
  Jean-Paul Céré, Directeur du Centre de recherche sur la Justice Pénale et Pénitentiaire (CRJ2P/IFTJ) UPPA, Président honoraire de l'Association Française de Droit Pénal
- **Récupération des points et recours devant les juridictions administratives (3h)**
  Jean-Paul Céré, UPPA
- **Droit de la route et droit des assurances (5h)**
  Iolande VINGIANO-VIRICEL, docteur en droit, chargée de recherche juridique (IDIT), chargée d'enseignement, membre associé du CUREJ (EA4703)
- **Droit pénal des transports routiers (4h)**
  William Chartier, Avocat Pau
- **Transports routiers et droit du travail (4h)**
  Adrienne Bonnet, UPPA
- **Procédure amende forfaitaire (3h)**
  Jean-Paul Céré, UPPA
- **Politique pénale du parquet (déclinaison, rapports autorité administrative) (5h)**
  Cécile Gensac, Procureur de la République TJ de Nîmes
- **Responsabilité du titulaire du certificat d'immatriculation (2h)**
  Jean-Paul Céré, UPPA
- **Responsabilité du représentant légal d'une personne morale (2h)**
  Jean-François Changeur, Avocat
- **Procédure de post-stationnement (2h)**
  Jean-Paul Céré, UPPA et **Cyrille Fraize**, Directeur adjoint Prévention et sécurité publique de la ville de Pau
- **Suspension et annulations du permis (4h)**
  Jean-Baptiste Iosca, Avocat Paris, Président de l'AFEDR
- **Permis étrangers et étrangers en France (2h)**
  Jean-Baptiste Iosca, Avocat Paris, Président de l'AFEDR
- **Force probante du procès-verbal et compétence des agents verbalisateurs (3h)**
  Clément Margaine, Université de Poitiers
- **Immobilisation et confiscation du véhicule (1h)**
  Jean-François Changeur, Avocat
- **Accidents et procédures d'indemnisation (5h)**
  Marc Azavant, UPPA, Avocat Pau
- **Véhicules autonomes (3h)**
  Iolande VINGIANO-VIRICEL, docteur en droit